Image not found or type unknown

Trop perçu prime d'activité étudiant en dut alternance contrat apprenti

Par **Sowaso**, le **17/12/2019** à **08:32**

Bonjour,
voilà je suis un étudiant en DUT technique de commercialisation en alternance et je perçoit un salaire et je percevais également une prime d'activité durant une année entière, cependant en date du 04 décembre dernier je reçoit un relevé de droit et paiement, cette lettre stipule que compte tenu des informations en notre possession on a procédé à la régularisation de vos droits et qu'ils changent à partir du 1er janvier 2019, et qu'il apparaît après calcul que pour la prime d'activité que j'ai reçu la somme de 2445€ Alors que je ny avait pas droit, aujourd'hui je dois 2445€, ma mère qui perçoit également des prestations auprès de la caf a bien fourni tout mes contrats à la caf qui au départ de mon alternance c'était un contrat professionnalisation et trois mois après celui ci a été changé en contrat apprentissage, ma mère a belle et bien signaler tout ces changements de situations avec fiches de paies à l'appuie auprès de la caf de Lognes en Seine et Marne
Donc aujourd'hui on me demande de bien vouloir verser l'intégralité de cette somme, qui malheureusement je ne pourrais pas solder en effet
Je veux faire des études après cette alternance, école de commerce, je mets de l'argent de côté, j'ai des frais pour ma voiture, abonnement téléphone d'assurance voitures assurance pour mon pc que j'ai acheté, la nourriture etc.... je ne sais pas comment faire, pouvez vous m'aider ? Merci pour votre compréhension,

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés